

ANNEXE 3

« Répartitions des actions sur l'installation d'ECS »

Répartition des actions sur l'installation d'ECS pour les ERP et installations à risque

INSTALLATION	OPERATIONS	FREQUENCE	REFERENCE REGLEMENTAIRE	En charge de : Soit du client Soit du prestataire
Ballons ECS	Nettoyage, détartrage et désinfection des ballons	1 fois / an	Circulaire DGS N° 1998/771 Circulaire DGS N° 1997/311	prestataire
Echangeur à plaques	Nettoyage, détartrage et désinfection	Selon besoin	Recommandation	prestataire
Distribution	Préconisations ANNEXE 2 et 3 de la DGS N° 1997/311	Annuelle au minimum	DGS N° 1997/311	Du Client
Bâche et stockage eau froide	Nettoyage et rinçage	1 fois / an	Circulaire DGS 1.D 593 du 10 avril 1987 Code de santé publique R 1321	Sans Objet
Traitement d'EAU Si existant et si Il est conseillé de recourir aux services d'un spécialiste du traitement d'eau	Si chloration continue mesure du chlore libre résiduel sur le retour de boucle	1 fois tous les 2 mois	Recommandation	Sans Objet
	Désinfection des résines d'adoucisseurs	Selon besoin	Circulaire DGS 1.D 593 du 10 avril 1987 Code de santé publique R 1321	Sans Objet
	Nettoyage du bac à sel	Selon besoin	Recommandation	Sans Objet
	Mesure du TH eau brut > 30 °f	Mensuelle	Recommandation	Sans Objet
	Mesure du TH eau brut < 30 °f	Mensuelle	Recommandation	Sans Objet
	Analyse physico-chimique pH TH TA TAC phosphates silicates fer	1 fois / an	DTU 60.1 additif n°4	Sans Objet
	Vérification des manchettes témoins	1 fois / an	DTU 60.1 additif n°4	Sans Objet
Analyses de légiionelles Production et distribution	Recherche de légionella sur retour de boucle	1 fois / an	Arrêté du 1 ^{er} février 2010	Du Client
	Recherche de légionella dans les ballons : dans le dernier si ballons installés en série, dans l'un d'entre eux si ballons installés en parallèle	1 fois / an	Arrêté du 1 ^{er} février 2010	Du Client
	Recherche de légionella sur les points d'usage à risque et les plus éloignés de la production d'ECS	1 fois / an	Arrêté du 1 ^{er} février 2010	Du Client

Répartition des actions sur l'installation d'ECS pour les ERP et installations à risque

INSTALLATION	OPERATIONS	FREQUENCE	REFERENCE REGLEMENTAIRE	En charge de : Soit du client Soit du prestataire
Traçabilité	Plan du réseau à jour		Circulaire DGS N° 1997/311 Guide de Gestion du risque lié aux légiionelles	Du Client
	Suivi des opérations de maintenance	Permanent	Circulaire DGS N° 1997/311	Client et. prestataire
Suivi de la température	Contrôle température sortie de production	Chaque visite	Contractuel	prestataire
	Contrôle température sortie de production	1 fois/mois	Arrêté du 1 ^{er} février 2010	Du Client
	Contrôle température aux points d'usage le(s) plus représentatif(s) : point d'usage à risque (douche), point le plus éloigné de la production	1 fois/ mois	Arrêté du 1 ^{er} février 2010	Du Client
	Contrôle température sur retour de boucle général	1 fois / mois	Arrêté du 1 ^{er} février 2010	Du Client
CONCEPTION Conformité technique	Conformité des installations et réseaux	Permanent	DTU 60.1 Circulaire DGS N° 1987/593 Guide de Gestion du risque lié aux légiionelles	Du client
Procédure d'alerte	Procédure d'alerte	Suivant concentration en légionelles	Circulaire DGS N° 1997/311	Du Client
Limitation haute température de l'eau	Température de l'eau (50°C - 60°C) aux points de puisage selon les pièces d'usage	Permanent	Arrêté du 30 novembre 2005 Circulaire DGS 126 du 3 avril 2007	Du Client